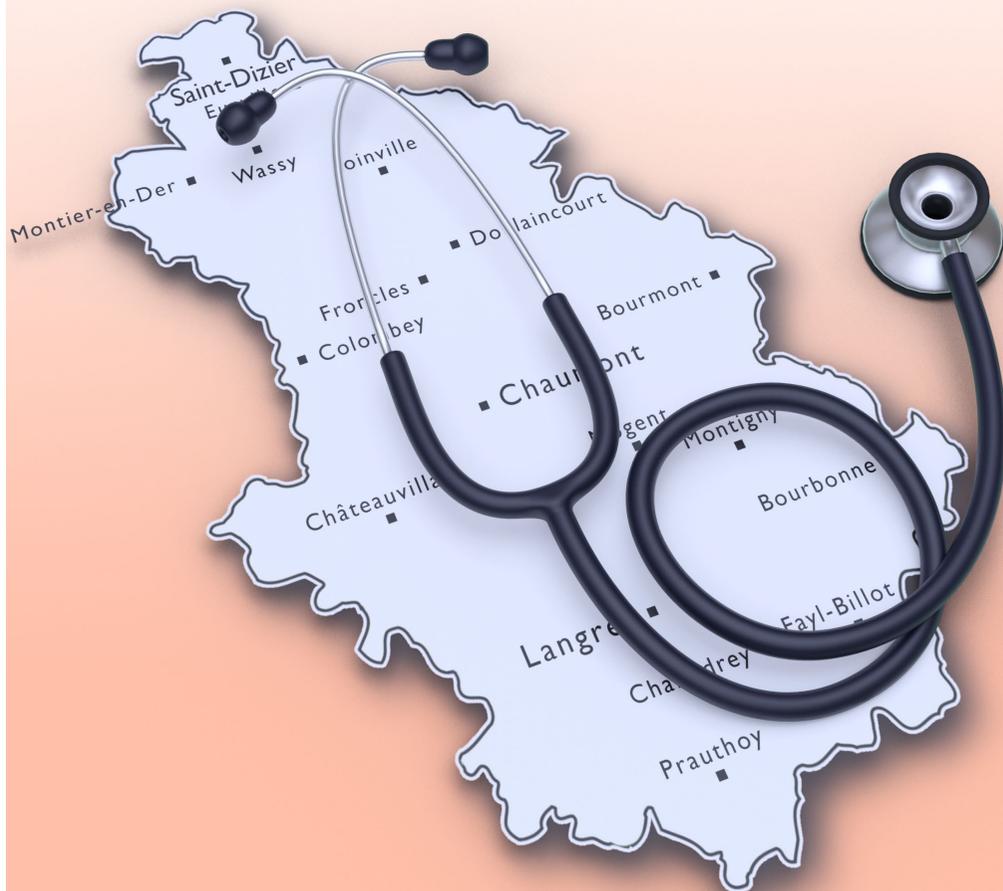


Faire son stage en Haute-Marne



Faire son stage en Haute-Marne

Le Département de la Haute-Marne accompagne et soutient les étudiants en médecine dans la prise en charge de leur stage.

En privilégiant la mobilité et l'accessibilité, ce dispositif offre toutes les conditions nécessaires à la réussite des étudiants dans leur expérience professionnelle.

Prise en charge des frais de logement

Le Conseil départemental dispose de logements meublés pour l'accueil des stagiaires mis gratuitement à leur disposition lorsqu'ils sont accueillis par un praticien (médecin généraliste, ophtalmologue, voire radiologue) du secteur privé.

Prise en charge des frais de déplacement

Les déplacements fréquents entre le lieu de stage et l'université peuvent faire l'objet de remboursements sur constitution d'un dossier.

Ce dispositif concerne les stagiaires logés par le Conseil départemental de la Haute-Marne ou ceux effectuant leur stage dans un hôpital public.

Pour plus de renseignements, contacter : Isabelle Illan - 03 25 32 88 42
service.intendance@haute-marne.fr



Où que vous vous trouviez en Haute-Marne, le grand air et les grands espaces ne sont jamais loin. Géographiquement, la Haute-Marne est à 2h10 de Paris en train. Traversée par les réseaux autoroutiers (A5 et A31), elle se situe à 1h de Dijon et de Troyes depuis Chaumont et Langres, à 1h15 de Nancy et de Reims depuis Saint-Dizier.

Couvert à 100%* par le haut débit, la Haute-Marne est une terre d'innovation, notamment dans le domaine de l'instrumentation chirurgicale.

La Haute-Marne insuffle de l'énergie pour réussir et s'épanouir.

Découvrez les atouts de la vie en Haute-Marne sur [respirez-inspirez.com](https://www.respirez-inspirez.com)

* Hors zones AMII développées par les opérateurs privés.